



Alithya

États financiers consolidés intermédiaires de Groupe Alithya inc.

Pour les trimestres clos les 30 juin 2023 et 2022
(non audités)

TABLE DES MATIÈRES

États consolidés intermédiaires du résultat net et du résultat global	2
États consolidés intermédiaires de la situation financière	3
États consolidés intermédiaires des variations des capitaux propres	4
Tableaux consolidés intermédiaires des flux de trésorerie	5
Notes des états financiers consolidés intermédiaires pour les trimestres clos les 30 juin 2023 et 2022	
1. Lois applicables et nature des activités	6
2. Base d'établissement	6
3. Dette à long terme	9
4. Capital-actions	10
5. Paiements fondés sur des actions	11
6. Résultat par action	13
7. Renseignements complémentaires sur le résultat consolidé	13
8. Coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises	14
9. Charges financières nettes	14
10. Renseignements complémentaires sur les flux de trésorerie	15
11. Informations sectorielles	16
12. Instruments financiers	17

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DU RÉSULTAT NET ET DU RÉSULTAT GLOBAL

	Notes	Trimestres clos les 30 juin	
		2023	2022
		\$	\$
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action) (non audités)</i>			
Revenus	11	131 595	126 764
Coût des revenus	7	93 502	92 700
Marge brute		38 093	34 064
Charges d'exploitation			
Charges de vente, générales et administratives	7	32 499	28 927
Coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises	8	1 105	1 882
Amortissement	7	1 668	1 579
Amortissement des immobilisations incorporelles		6 824	4 699
Gain de change		(128)	(164)
		41 968	36 923
Perte d'exploitation		(3 875)	(2 859)
Charges financières nettes	9	3 220	1 793
Perte avant impôts		(7 095)	(4 652)
Charge (recouvrement) d'impôts			
Exigibles		201	(116)
Différés		(51)	(372)
		150	(488)
Perte nette		(7 245)	(4 164)
Autres éléments du résultat global			
<i>Éléments qui peuvent être classés ultérieurement en résultat net</i>			
Écart de conversion cumulatif des filiales étrangères consolidées		(1 412)	1 615
		(1 412)	1 615
Perte globale		(8 657)	(2 549)
Perte de base et diluée par action	6	(0,08)	(0,04)

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Aux		30 juin	31 mars
(en milliers de dollars canadiens) (non audités)		2023	2023
	Notes	\$	\$
Actifs			
<i>Actifs courants</i>			
Trésorerie		27 139	22 583
Débiteurs et autres créances		84 893	92 453
Travaux en cours		19 076	23 420
Crédits d'impôt à recevoir		9 942	9 944
Charges payées d'avance		8 491	7 680
		149 541	156 080
<i>Actifs non courants</i>			
Crédits d'impôt à recevoir		14 442	12 108
Autres actifs		1 047	1 111
Immobilisations corporelles		7 111	8 724
Actifs au titre de droits d'utilisation		8 171	9 353
Immobilisations incorporelles		96 427	104 335
Actifs d'impôts différés		6 244	5 997
Goodwill		164 509	166 393
		447 492	464 101
Passifs et capitaux propres			
<i>Passifs courants</i>			
Créditeurs et charges à payer		84 675	91 263
Revenus différés		20 668	22 275
Tranche courante des obligations locatives		4 976	3 873
Tranche courante de la dette à long terme	3	90 977	12 808
		201 296	130 219
<i>Passifs non courants</i>			
Contrepartie éventuelle	12	6 886	7 037
Dette à long terme	3	36 094	114 382
Obligations locatives		12 668	14 643
Passifs d'impôts différés		8 816	8 632
		265 760	274 913
<i>Capitaux propres</i>			
Capital-actions	4	311 770	311 967
Déficit		(148 645)	(141 481)
Cumul des autres éléments du résultat global		3 198	4 610
Surplus d'apport		15 409	14 092
		181 732	189 188
		447 492	464 101

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Trimestres clos les 30 juin
(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)
(non audités)

	Notes	Actions en circulation	Capital-actions	Déficit	Cumul des autres éléments du résultat global	Surplus d'apport ^{a)}	Total
		Nombre	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 mars 2023		95 195 816	311 967	(141 481)	4 610	14 092	189 188
Perte nette		—	—	(7 245)	—	—	(7 245)
Autres éléments du résultat global		—	—	—	(1 412)	—	(1 412)
Résultat global total		—	—	(7 245)	(1 412)	—	(8 657)
Rémunération fondée sur des actions	5	—	—	—	—	836	836
Rémunération fondée sur des actions attribuées lors d'acquisitions d'entreprises	5	—	—	—	—	885	885
Règlement en espèces d'unités d'actions incessibles émises à titre de rémunération fondée sur des actions	5	—	—	—	—	(371)	(371)
Émission d'actions à droit de vote subalterne découlant du règlement d'unités d'actions incessibles	4,5	14 707	33	—	—	(33)	—
Actions achetées à des fins d'annulation	4	(65 939)	(230)	81	—	—	(149)
Total de l'apport des actionnaires et des distributions aux actionnaires		(51 232)	(197)	81	—	1 317	1 201
Solde au 30 juin 2023		95 144 584	311 770	(148 645)	3 198	15 409	181 732
Solde au 31 mars 2022		92 725 616	305 222	(111 654)	(947)	7 130	199 751
Perte nette		—	—	(4 164)	—	—	(4 164)
Autres éléments du résultat global		—	—	—	1 615	—	1 615
Résultat global total		—	—	(4 164)	1 615	—	(2 549)
Rémunération fondée sur des actions		—	—	—	—	593	593
Rémunération fondée sur des actions attribuées lors d'acquisition d'entreprises		—	—	—	—	137	137
Actions rachetées à des fins d'annulation		(178 230)	(627)	97	—	—	(530)
Total de l'apport des actionnaires et des distributions aux actionnaires		(178 230)	(627)	97	—	730	200
Solde au 30 juin 2022		92 547 386	304 595	(115 721)	668	7 860	197 402

^{a)} La Société a reclassé les chiffres correspondants au 31 mars 2023 afin de corriger une anomalie de présentation de l'état de la situation financière non significative donnant lieu à une augmentation du surplus d'apport et à une diminution de la contrepartie éventuelle de 2 120 000 \$.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

TABLEAUX CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers de dollars canadiens) (non audités)	Notes	Trimestres clos les 30 juin	
		2023	2022
		\$	\$ (note 10)
Activités d'exploitation			
Perte nette		(7 245)	(4 164)
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants:			
Amortissement		8 492	6 278
Charges financières nettes	9	3 220	1 793
Rémunération fondée sur des actions	5	1 721	730
Gain de change non réalisé		(344)	(277)
Perte de change réalisée au titre du remboursement de la dette à long terme		—	58
Dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation et perte à la résiliation de baux	7	1 383	—
Règlement d'unités d'actions incessibles	5	(371)	—
Autres		18	—
Impôts différés		(51)	(372)
		6 823	4 046
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	10	774	(13 843)
Flux de trésorerie nets découlant des (affectés aux) activités d'exploitation		7 597	(9 797)
Activités d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations corporelles		(195)	(753)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles		(41)	(352)
Liquidités soumises à des restrictions		—	3 254
Acquisition d'entreprises, déduction faite de la trésorerie acquise		—	(814)
Flux de trésorerie nets (affectés aux) découlant des activités d'investissement		(236)	1 335
Activités de financement			
Augmentation de la dette à long terme, déduction faite des coûts de transaction connexes		30 763	40 543
Remboursement de la dette à long terme		(29 165)	(6 678)
Remboursement des obligations locatives		(971)	(888)
Actions achetées à des fins d'annulation	4	(149)	(530)
Charges financières payées	9	(2 995)	(1 562)
Flux de trésorerie nets (affectés aux) découlant des activités de financement		(2 517)	30 885
Effet de la fluctuation des taux de change sur la trésorerie		(288)	260
Variation nette de la trésorerie		4 556	22 683
Trésorerie, à l'ouverture de la période		22 583	17 655
Trésorerie, à la clôture de la période		27 139	40 338
Montants payés en trésorerie (inclus dans les flux de trésorerie découlant des (affectés aux) activités d'exploitation)			
Impôts payés		235	—

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DES TRIMESTRES CLOS LES 30 JUIN 2023 ET 2022

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux) (non audités)

1. LOIS APPLICABLES ET NATURE DES ACTIVITÉS

Groupe Alithya inc. (collectivement avec ses filiales, « Alithya » ou la « Société ») est un chef de file en stratégie et en transformation numérique. L'offre intégrée d'Alithya repose sur cinq piliers principaux : stratégie d'affaires, mise en œuvre d'applications d'affaires, services applicatifs, données et analyses et perfectionnement numérique et habilitation au changement. Outre des solutions et des services, la Société déploie des experts-conseils afin de concevoir, bâtir et mettre en œuvre des solutions novatrices et efficaces pour répondre aux enjeux d'affaires complexes et uniques de ses clients dans les domaines des services financiers, de l'assurance, de la santé, du gouvernement, de l'énergie renouvelable, manufacturier, des télécommunications, du transport et de la logistique et des services professionnels.

Les actions à droit de vote subalterne de catégorie A (les « actions à droit de vote subalterne ») de la Société sont négociées à la Bourse de Toronto (« TSX ») et au NASDAQ Capital Market (« NASDAQ ») sous le symbole « ALYA ».

Le siège social de la Société est situé au 1100, boulevard Robert-Bourassa, bureau 400, à Montréal (Québec), Canada H3B 3A5.

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT

Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Société ont été établis selon IAS 34, « Information financière intermédiaire ». Ils ne comprennent pas toutes les informations qui, selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »), doivent être présentées dans les états financiers annuels et, par conséquent, ils doivent être lus parallèlement aux états financiers annuels consolidés audités pour l'exercice clos le 31 mars 2023. La Société a appliqué les méthodes comptables adoptées dans ses derniers états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 31 mars 2023, à l'exception des changements précisés ci-dessous.

Le 9 août 2023, le conseil d'administration (le « Conseil ») a approuvé et autorisé la publication des présents états financiers consolidés intermédiaires.

Base d'évaluation

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés sur la base du coût historique, sauf pour ce qui suit :

- les actifs identifiables acquis et les passifs et les passifs éventuels découlant d'un regroupement d'entreprises, qui sont habituellement évalués initialement à la juste valeur à la date d'acquisition;
- les obligations liées à un contrat de location, qui sont évaluées initialement à la valeur actualisée des paiements au titre de contrats de location qui ne sont pas effectués à la date de début du contrat de location;
- les accords de paiements fondés sur des actions classés dans les capitaux propres, qui sont évalués à la juste valeur à la date d'attribution, conformément à IFRS 2, Paiement fondé sur des actions; et
- les dérivés, initialement comptabilisés à la juste valeur à la date de conclusion du contrat dérivé, sont ultérieurement réévalués à leur juste valeur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DES TRIMESTRES CLOS LES 30 JUIN 2023 ET 2022

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)
(non audités)

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT (SUITE)

MODIFICATIONS AUX NORMES COMPTABLES EN VIGUEUR POUR L'EXERCICE QUI PRENDRA FIN LE 31 MARS 2024

Les modifications suivantes aux normes existantes ont été adoptées par la Société le 1^{er} avril 2023 :

Modifications apportées à IAS 8 – Définition d'estimations comptables

En février 2021, l'IASB a modifié IAS 8, « Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs », afin d'introduire une nouvelle définition des « estimations comptables » pour remplacer la définition de « changement d'estimations comptables ». Les modifications apportent également des précisions visant à aider les entités à distinguer les changements de méthodes comptables des changements d'estimations comptables. Cette distinction est importante, puisque les changements de méthodes comptables doivent être appliqués de façon rétrospective tandis que les changements d'estimations comptables doivent être appliqués de façon prospective. Les modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. Une application anticipée était permise. La modification d'IAS 8 n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés intermédiaires de la Société.

Modifications apportées à IAS 12 – Impôts sur le résultat

Le 7 mai 2021, l'IASB a publié des modifications apportées à IAS 12, « Impôts sur le résultat », afin de réduire la portée de l'exemption de comptabilisation initiale pour en exclure les transactions donnant lieu à des différences temporaires qui s'équivalent et se compensent. Les sociétés seront donc tenues de comptabiliser l'actif d'impôts différés et le passif d'impôts différés pour tenir compte de ces différences temporaires qui prennent naissance à la comptabilisation initiale d'un contrat de location et d'une obligation de démantèlement. Les modifications s'appliquent pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. Une application anticipée était permise. La modification d'IAS 12 n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés de la Société. En outre, la modification d'IAS 12 n'a aucune incidence sur les états de la situation financière consolidés. Les changements à la note portant sur les impôts sur le résultat seront présentés dans les états financiers consolidés annuels pour l'exercice qui prendra fin le 31 mars 2024.

Modifications apportées à IAS 1 et à l'énoncé de pratiques en IFRS 2 – Informations à fournir sur les méthodes comptables

En février 2021, l'IASB a publié des modifications à IAS 1, « Présentation des états financiers » et l'énoncé de pratiques en IFRS 2, « Porter des jugements sur l'importance relative ». Les modifications aident les entités à présenter des informations à fournir sur les méthodes comptables plus utiles pour les principaux utilisateurs d'états financiers, comme suit :

- en remplaçant l'exigence de présentation d'information sur les « principales » méthodes comptables conformément à IAS 1 par une exigence de présentation d'informations « significatives » sur les méthodes comptables. Selon ces modifications, une méthode comptable est significative si, lorsqu'on la prend en considération conjointement avec d'autres informations contenues dans les états financiers de l'entité, on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elle influence les décisions que les principaux utilisateurs des états financiers à usage général prennent en se fondant sur ces états financiers;
- en fournissant des indications dans l'énoncé de pratiques en IFRS 2 pour expliquer et illustrer l'application du processus en quatre étapes d'évaluation de l'importance relative aux informations à fournir sur les méthodes comptables.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DES TRIMESTRES CLOS LES 30 JUIN 2023 ET 2022

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)
(non audités)

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT (SUITE)

Les modifications doivent être appliquées de façon prospective. Les modifications à IAS 1 entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. Une application anticipée était permise. Lorsqu'une entité applique les modifications à IAS 1, elle peut également appliquer les modifications à l'énoncé de pratiques en IFRS 2. La Société mettra à jour l'information à fournir sur ses méthodes comptables dans ses états financiers consolidés annuels pour l'exercice qui prendra fin le 31 mars 2024.

FUTURES NORMES COMPTABLES

À la date d'autorisation des présents états financiers consolidés intermédiaires, certaines nouvelles normes, modifications et interprétations, ainsi que certaines améliorations apportées aux normes existantes, ont été publiées par l'IASB, mais ne sont pas encore en vigueur et n'ont pas fait l'objet d'une adoption anticipée par la Société. La direction prévoit que l'ensemble des prises de position pertinentes sera adopté pour la première période de présentation de l'information financière à compter de la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. Des précisions sur les nouvelles normes, modifications et interprétations, ainsi que sur les améliorations aux normes existantes susceptibles d'avoir une incidence sur les états financiers consolidés de la Société sont données ci-après :

NOUVELLES NORMES ET INTERPRÉTATIONS PUBLIÉES, MAIS NON ENCORE ENTRÉES EN VIGUEUR

IAS 1 – Présentation des états financiers

Le 23 janvier 2020, l'IASB a publié des modifications apportées à IAS 1, « Présentation des états financiers », pour clarifier le classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants. Aux fins du classement des passifs non courants, les modifications suppriment l'obligation du droit inconditionnel de différer le règlement du passif ou de renouveler ce dernier pour au moins douze mois. Un tel droit doit plutôt avoir une substance et exister à la date de clôture. Après avoir reconsidéré certains aspects des modifications de 2020, l'IASB a reconfirmé que seules les clauses restrictives auxquelles une entreprise doit se conformer au plus tard à la date de clôture ont une incidence sur le classement d'un passif courant ou non courant. Des renseignements supplémentaires devront être fournis pour aider les utilisateurs à comprendre le risque par rapport à ces passifs qui pourraient devoir être remboursables dans les douze mois suivant la date de clôture. Les modifications précisent également la façon dont une société classe un passif qui comprend une option de conversion de l'autre partie. Les modifications stipulent ce qui suit : le règlement d'un passif comprend le transfert d'instruments de capitaux propres d'une société à l'autre partie; lors du classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants, une société peut ignorer uniquement les options de conversion qui sont comptabilisées à titre de capitaux propres. Les modifications apportées à IAS 1 s'appliquent de façon rétrospective et entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024. Une application anticipée est permise. La direction évalue actuellement l'incidence de la modification sur ses états financiers consolidés.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DES TRIMESTRES CLOS LES 30 JUIN 2023 ET 2022

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux) (non audités)

3. DETTE À LONG TERME

Le tableau suivant présente un sommaire de la dette à long terme de la Société :

Aux	30 juin	31 mars
	2023	2023
	\$	\$
Facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang (la « facilité de crédit ») ^{a)}	78 362	82 512
Prêts garantis ^{b)}	17 256	13 192
Prêts subordonnés non garantis ^{c)}	20 000	20 000
Solde de prix d'achat à payer, d'une valeur nominale de 12 370 000 \$ (9 345 000 \$ US), sans intérêt (taux d'intérêt effectif de 4,4 %), payable en versements annuels de 4 123 000 \$ (3 115 000 \$ US) dont l'échéance est le 1 ^{er} juillet 2025	11 861	11 993
Coûts de transaction non amortis (déduction faite de l'amortissement cumulé de 1 282 000 \$ et de 1 184 000 \$)	(408)	(507)
	127 071	127 190
Tranche courante de la dette à long terme	90 977	12 808
	36 094	114 382

^{a)} La facilité de crédit est disponible pour un montant pouvant atteindre 125 000 000 \$, qui peut, à certaines conditions, être porté à 140 000 000 \$ aux termes d'une clause accordéon, et les prélèvements peuvent être faits en dollars canadiens ou en dollars américains pour un montant équivalent.

Les avances portent intérêt au taux préférentiel canadien ou américain, majoré d'une marge applicable allant de 0,25 % à 1,00 %, ou encore au taux des acceptations bancaires ou au taux SOFR, majoré d'une marge applicable allant de 1,50 % à 2,25 %, selon le cas, pour les avances en dollars canadiens ou en dollars américains, respectivement. La marge applicable est établie en fonction des seuils limites fixés à l'égard de certains ratios financiers.

La facilité de crédit vient à échéance le 1^{er} avril 2024 et peut être renouvelée par périodes supplémentaires d'un an, au gré du prêteur. Comme la date d'échéance de la facilité de crédit survient dans les 12 mois suivant la date de clôture, elle a été comptabilisée dans la tranche courante de la dette à long terme, dans les passifs courants, dans l'état de la situation financière (note 12).

Au 30 juin 2023, le montant impayé en vertu de la facilité de crédit comprend 78 362 000 \$ (82 512 000 \$ au 31 mars 2023) payables en dollars américains (59 200 000 \$ US; 61 000 000 \$ US au 31 mars 2023).

La Société a conclu une facilité de crédit d'exploitation supplémentaire d'un montant maximal de 2 647 000 \$ (2 000 000 \$ US), portant intérêt au taux préférentiel américain majoré de 1,00 %. Le prêteur peut résilier cette facilité de crédit d'exploitation à tout moment. Il n'y avait pas de montant impayé au titre de cette facilité de crédit d'exploitation supplémentaire au 30 juin 2023.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DES TRIMESTRES CLOS LES 30 JUIN 2023 ET 2022

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux) (non audités)

3. DETTE À LONG TERME (SUITE)

^{b)} Les prêts garantis émis par Investissement Québec dans le but de financer les crédits d'impôt remboursables de la Société sont assujettis aux modalités suivantes :

Aux		30 juin		31 mars	
		2023		2023	
		\$		\$	
Année à laquelle se rapporte le crédit d'impôt remboursable	Remboursables à la première des dates suivantes : la date d'obtention des crédits d'impôt remboursables ou le	Portant intérêt au			
2022	31 mars 2024	taux préférentiel + 1,00 %		8 719	8 719
2023	31 mars 2025	taux préférentiel + 1,25 %		8 537	4 473
				17 256	13 192

En ce qui concerne les crédits d'impôt remboursables de 2022 et de 2023, le montant maximal pouvant faire l'objet d'un financement correspond au montant le moins élevé entre 90 % des crédits d'impôt remboursables admissibles et 8 776 000 \$ et 10 670 000 \$, respectivement pour 2022 et 2023.

^{d)} Les prêts subordonnés non garantis avec Investissement Québec, d'un montant de 20 000 000 \$, viennent à échéance le 1^{er} octobre 2025. La première tranche de 10 000 000 \$ porte intérêt à taux fixes allant de 6,00 % à 7,25 %, et la tranche supplémentaire de 10 000 000 \$ porte intérêt à un taux allant de 7,10 % à 8,35 %, établi et remboursable sur une base trimestrielle, en fonction des seuils limites fixés à l'égard de certains ratios financiers. Conformément aux modalités des prêts, la Société est tenue de rester conforme à certaines clauses restrictives financières, lesquelles sont mesurées sur une base trimestrielle.

^{a), c)} Au 30 juin 2023 et au 31 mars 2023, la Société respectait toutes ses clauses restrictives financières.

4. CAPITAL-ACTIONS

Le tableau suivant présente l'évolution du capital-actions émis pour la période indiquée :

	Actions à droit de vote subalterne		Actions à droit de vote multiple	
	Nombre d'actions	\$	Nombre d'actions	\$
Solde d'ouverture au 1 ^{er} avril 2023	87 871 568	307 110	7 324 248	4 857
Actions achetées à des fins d'annulation	(65 939)	(230)	—	—
Règlement d'UAI	14 707	33	—	—
Solde de clôture au 30 juin 2023	87 820 336	306 913	7 324 248	4 857

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2023, les opérations suivantes ont été réalisées :

- L'achat aux fins d'annulation de 65 939 actions à droit de vote subalterne au titre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société a donné lieu à une contrepartie totale en espèces de 149 000 \$ et à une valeur comptable de 230 000 \$. L'excédent de la valeur comptable par rapport au prix d'achat de 81 000 \$ a été comptabilisé au titre des résultats non distribués.
- Au total, 14 707 UAI ont fait l'objet d'un règlement, et 14 707 actions à droit de vote subalterne d'une valeur comptable de 33 000 \$ ont été émises et reclassées à partir du surplus d'apport.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DES TRIMESTRES CLOS LES 30 JUIN 2023 ET 2022

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux) (non audités)

5. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Options sur actions

Les tableaux suivants présentent des renseignements sur les options sur actions en circulation émises, par devise :

	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré (\$ CA)
		\$
Solde d'ouverture au 1 ^{er} avril 2023	3 400 696	3,23
Éteintes	(38 000)	3,42
Solde de clôture au 30 juin 2023	3 362 696	3,22
Options sur actions exerçables à la clôture de la période	1 954 814	3,34

	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré (\$ US)
		\$
Solde d'ouverture au 1 ^{er} avril 2023	1 084 175	2,55
Éteintes	(35 100)	2,41
Solde de clôture 30 juin 2023	1 049 075	2,55
Options sur actions exerçables à la clôture de la période	457 375	2,68

Des 1 954 814 options sur actions susceptibles d'exercice émises en dollars canadiens, 505 264 options sur actions peuvent servir à acquérir des actions à droit de vote multiple au 30 juin 2023.

Unités d'actions différées (« UAD »)

Le tableau suivant présente le nombre d'UAD en circulation pour la période indiquée :

	Nombre d'UAD
Solde d'ouverture au 1 ^{er} avril 2023	666 974
Attribuées à des administrateurs qui n'étaient pas des employés	67 940
Attribuées à des employés	304 688
Solde de clôture au 30 juin 2023	1 039 602

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2023, un total de 67 940 UAD pleinement acquises ont été attribuées à des administrateurs qui n'étaient pas des employés de la Société au titre du régime incitatif à long terme (« RILT »). La juste valeur de chaque UAD était de 2,17 \$, pour une juste valeur totale de 147 000 \$.

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2023, un total de 304 688 UAD ont été attribuées au titre du régime d'unités d'actions (« RUA »). La juste valeur de chaque UAD était de 2,30 \$, pour une juste valeur totale de 701 000 \$. Une charge de rémunération fondée sur des actions a été comptabilisée au 31 mars 2023 puisque les services afférents ont été rendus et que les conditions liées au rendement étaient satisfaites à cette date.

Au 30 juin 2023, 734 914 des 1 039 602 UAD étaient émises au titre du RILT, les 304 688 autres étant émises au titre du RUA.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DES TRIMESTRES CLOS LES 30 JUIN 2023 ET 2022

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux) (non audités)

5. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (SUITE)

Unités d'actions incessibles (« UAI »)

Le tableau suivant présente le nombre d'UAI en circulation pour la période indiquée :

	Nombre d'UAI
Solde d'ouverture au 1 ^{er} avril 2023	181 498
Attribuées	311 246
Réglées	(181 498)
Solde de clôture au 30 juin 2023	311 246

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2023, un total de 311 246 UAI ont été attribuées au titre du RUA. Elles deviendront acquises au cours de la période de trois ans suivant leur attribution. La juste valeur de chaque UAI à la date d'attribution était de 2,30 \$, pour une juste valeur totale de 716 000 \$.

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2023, 181 498 UAI émises au titre du RILT ont fait l'objet d'un règlement, dont 14 707 par le biais d'une émission de 14 707 actions à droit de vote subalterne, d'une valeur comptable de 33 000 \$. Les autres UAI ont fait l'objet d'un règlement pour une contrepartie en espèces de 371 000 \$.

Unité d'actions liées au rendement (« UAR »)

Le tableau suivant présente le nombre d'UAR en circulation pour la période indiquée :

	Nombre d'UAR
Solde d'ouverture au 1 ^{er} avril 2023	855 383
Attribuées	1 349 752
Éteintes	(14 600)
Solde de clôture au 30 juin 2023	2 190 535

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2023, un total de 1 349 752 UAR ont été attribuées. Elles deviendront acquises trois ans après leur attribution. La juste valeur de chaque UAR à la date d'attribution était de 2,30 \$, pour une juste valeur totale de 3 104 000 \$.

Charge de rémunération fondée sur des actions

Le total de la charge de rémunération fondée sur des actions des périodes closes les 30 juin 2023 et 2022 se détaille comme suit :

	Trimestres clos les 30 juin	
	2023	2022
	\$	\$
Options sur actions	185	226
Régime d'achat d'actions – cotisation de l'employeur	357	331
Rémunération fondée sur des actions attribuées lors d'acquisitions d'entreprises	885	137
UAD	184	135
UAI	15	—
UAR	452	232
	2 078	1 061

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DES TRIMESTRES CLOS LES 30 JUIN 2023 ET 2022

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux) (non audités)

6. RÉSULTAT PAR ACTION

	Trimestres clos les 30 juin	
	2023	2022
	\$	\$
Perte nette	(7 245)	(4 164)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ^{a)}	95 190 628	92 650 549
Perte de base et diluée par action	(0,08)	(0,04)

^{a)} Les actions comprennent les actions à droit de vote subalterne et les actions à droit de vote multiple.

Les instruments de capitaux propres potentiellement dilutifs en circulation, soit les UAD, les UAI et les options dans le cours et exerçables dont il est question à la note 5, ne sont pas inclus dans le calcul du résultat dilué par action puisque la Société a subi des pertes et que l'inclusion de ces instruments aurait un effet antidilutif.

7. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES SUR LE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Le tableau suivant présente des renseignements complémentaires sur la perte consolidée :

	Trimestres clos les 30 juin	
	2023	2022
	\$	\$
Charges selon la nature		
Coûts de rémunération des employés et des contractuels	117 842	115 817
Crédits d'impôt ^{a)}	(2 391)	(2 744)
Licences et télécommunications	2 543	2 293
Honoraires professionnels	1 757	1 819
Autres charges	4 867	4 442
Dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation et perte à la résiliation de baux	1 383	—
Amortissement des immobilisations corporelles	998	668
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	670	911
	127 669	123 206
Charges selon la fonction		
Coût des revenus	93 502	92 700
Charges de vente, générales et administratives	32 499	28 927
Amortissement	1 668	1 579
	127 669	123 206

^{a)} Les crédits d'impôt sont inclus dans le coût des revenus.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DES TRIMESTRES CLOS LES 30 JUIN 2023 ET 2022

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux) (non audités)

8. COÛTS D'ACQUISITION, D'INTÉGRATION ET DE RÉORGANISATION D'ENTREPRISES

	Trimestres clos les 30 juin	
	2023	2022
	\$	\$
Coûts d'acquisition ^{a)}	—	1 079
Coûts d'intégration ^{b)}	739	615
Coûts de réorganisation relatifs aux modifications de la structure ^{c)}	166	188
Rémunération des employés liée à l'acquisition d'entreprises ^{d)}	200	—
	1 105	1 882

^{a)} Les coûts d'acquisition étaient constitués principalement d'honoraires professionnels engagés dans le cadre d'acquisitions d'entreprises.

^{b)} Au trimestre clos le 30 juin 2023, les coûts d'intégration étaient principalement liés à la résiliation de baux de locaux inoccupés acquis précédemment dans le cadre de regroupements d'entreprises (au 30 juin 2022, il s'agissait principalement de frais de transition liés à l'intégration de systèmes).

^{c)} Les coûts de réorganisation liés aux modifications de la structure de coûts étaient constitués des coûts de cessation d'emploi et d'avantages du personnel.

^{d)} La rémunération des employés liée à l'acquisition d'entreprises comprenait une contrepartie en espèces différée découlant de l'acquisition de l'entreprise américaine Datum Consulting Group, LLC et de ses sociétés affiliées internationales.

9. CHARGES FINANCIÈRES NETTES

Les charges financières nettes se détaillent comme suit :

	Trimestres clos les 30 juin	
	2023	2022
	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	3 021	1 235
Intérêts relatifs aux obligations locatives	189	217
Amortissement des charges financières	98	83
Capitalisation des intérêts au titre des soldes de prix d'achat à payer	127	148
Frais de financement	52	129
Revenus d'intérêts	(267)	(19)
	3 220	1 793

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DES TRIMESTRES CLOS LES 30 JUIN 2023 ET 2022

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux) (non audités)

10. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement s'établissent comme suit :

	Trimestres clos les 30 juin	
	2023	2022
	\$	\$
Débiteurs et autres créances	6 718	7 462
Travaux en cours	4 246	(12 090)
Crédits d'impôt à recevoir	(2 354)	(2 747)
Charges payées d'avance	(932)	(393)
Autres actifs	61	36
Créditeurs et charges à payer	(5 668)	(4 863)
Revenus différés	(1 297)	(1 248)
	774	(13 843)

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2023, les activités d'investissement et de financement hors trésorerie comprenaient des ajouts aux actifs au titre de droits d'utilisation ainsi qu'aux obligations locatives de 454 000 \$ (293 000 \$ au 30 juin 2022).

La Société a modifié les chiffres correspondants aux tableaux consolidés des flux de trésorerie afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour la période considérée. À cette fin, les intérêts payés de 1 562 000 \$, initialement inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, se trouvent maintenant dans les flux de trésorerie liés aux activités de financement. Cette modification a été présentée dans la note portant sur la modification de méthode comptable figurant aux états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 31 mars 2023.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DES TRIMESTRES CLOS LES 30 JUIN 2023 ET 2022

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)
(non audités)

11. INFORMATIONS SECTORIELLES

Les tableaux suivants présentent les activités de la Société en fonction des secteurs à présenter :

	Trimestre clos le 30 juin 2023			
	Canada	É.-U.	International	Total
	\$	\$	\$	\$
Revenus	76 987	49 244	5 364	131 595
Résultat d'exploitation par secteur	7 971	8 441	712	17 124
Frais généraux et administratifs du siège social				11 530
Coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises				1 105
Perte de change (gain)				(128)
Résultat d'exploitation avant amortissement				4 617
Amortissement				8 492
Perte d'exploitation				(3 875)

	Trimestre clos le 30 juin 2022			
	Canada	É.-U.	International	Total
	\$	\$	\$	\$
Revenus	78 557	44 265	3 942	126 764
Résultat d'exploitation par secteur	7 157	5 519	370	13 046
Frais généraux et administratifs du siège social				7 909
Coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises				1 882
Perte de change (gain)				(164)
Résultat d'exploitation avant amortissement				3 419
Amortissement				6 278
Perte d'exploitation				(2 859)

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DES TRIMESTRES CLOS LES 30 JUIN 2023 ET 2022

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux) (non audités)

11. INFORMATIONS SECTORIELLES (SUITE)

Renseignements sur les revenus

Le tableau suivant présente les revenus de la Société provenant de clients pour chacune des principales catégories de service :

	Trimestre clos le 30 juin 2023			
	Canada	É.-U.	International	Total
	\$	\$	\$	\$
Services de consultation – temps et matériel	66 468	29 017	4 402	99 887
Services de consultation – prix forfaitaire	7 604	8 387	962	16 953
Abonnements, logiciels et autres revenus	2 915	11 840	—	14 755
	76 987	49 244	5 364	131 595

	Trimestre clos le 30 juin 2022			
	Canada	É.-U.	International	Total
	\$	\$	\$	\$
Services de consultation – temps et matériel	65 561	28 437	3 903	97 901
Services de consultation – prix forfaitaire	9 772	5 054	39	14 865
Abonnements, logiciels et autres revenus	3 224	10 774	—	13 998
	78 557	44 265	3 942	126 764

Client important

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2023, un client a généré à lui seul plus de 10 % du total des revenus, soit 15 448 000 \$ (au 30 juin 2022, un client avait généré plus de 10 % du total des revenus, soit 17 528 000 \$). Au 30 juin 2023, aucun client ne comptait pour plus de 10 % de l'ensemble des débiteurs et autres créances (au 31 mars 2023, les débiteurs et autres créances provenant d'un client important s'établissaient à 10 777 000 \$, ou 11,7 %).

12. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que la Société ait de la difficulté à honorer les obligations liées à ses passifs financiers dont elle s'acquitte à même la trésorerie ou au moyen d'un autre actif financier. La Société finance ses activités en combinant les flux de trésorerie découlant des activités d'exploitation, en faisant des prélèvements sur sa facilité de crédit, ainsi qu'en émettant des titres de créance ou des instruments de capitaux propres. Pour gérer l'exposition au risque de liquidité, l'objectif principal de la Société consiste à maintenir un niveau optimal de liquidité au moyen d'une gestion active des actifs et des passifs, ainsi que des flux de trésorerie. Au 30 juin 2023, la Société avait une capacité inutilisée de 46 638 000 \$ aux termes de sa facilité de crédit de 125 000 000 \$, laquelle vient à échéance le 1^{er} avril 2024. Au 30 juin 2023, la valeur comptable des passifs de la Société dont la date d'échéance est dans moins de un an s'élevait à 201 296 000 \$. Certains de ces passifs portent intérêt, tel qu'il est présenté à la note 3.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DES TRIMESTRES CLOS LES 30 JUIN 2023 ET 2022

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux) (non audités)

12. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

La capacité de la Société d'honorer les obligations liées à ses passifs financiers qui devront être réglés dans moins de un an dépend de sa capacité à maintenir des facilités de crédit adéquates. La Société prévoit le renouvellement de la facilité de crédit, dans le cours normal des activités, pour des montants suffisants et selon des conditions acceptables avant la date d'échéance du 1^{er} avril 2024. Rien ne garantit que la Société réussira à renouveler la facilité de crédit et à honorer les obligations liées à ses passifs financiers qui devront être réglés dans moins de un an.

Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans les états consolidés intermédiaires de la situation financière sont classés selon une hiérarchie de la juste valeur qui reflète l'importance des données utilisées pour effectuer les évaluations. La hiérarchie de la juste valeur se compose des niveaux suivants :

- **Niveau 1** – évaluation fondée sur les prix cotés observés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.
- **Niveau 2** – techniques d'évaluation fondées sur des données d'entrée qui sont des prix cotés d'instruments similaires sur des marchés actifs; des prix cotés pour des instruments identiques ou similaires sur des marchés qui ne sont pas actifs; des données d'entrée autres que les prix cotés utilisés dans un modèle d'évaluation qui sont observables pour cet instrument; et des données d'entrée obtenues principalement à partir de données de marché observables ou corroborées au moyen de telles données, par corrélation ou autrement.
- **Niveau 3** – techniques d'évaluation tenant compte de données importantes non observables sur les marchés. Un instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante non observable a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

La valeur comptable de la trésorerie, des débiteurs et autres créances, des autres actifs, des créditeurs et charges à payer et de la dette à long terme portant intérêt à taux variables constitue une approximation de la juste valeur de ces éléments.

La Société a déterminé qu'un swap de taux d'intérêt d'une valeur nominale de 30 000 000 \$ venant à échéance le 30 août 2025 constituait un instrument de couverture efficace pour gérer la variabilité des taux d'intérêt à l'égard d'une partie désignée des emprunts contractés au titre de sa facilité de crédit. Aux termes du contrat de swap de taux d'intérêt, la Société paie des intérêts calculés selon un taux fixe de 3,97 % et perçoit des intérêts calculés selon le taux à un mois des acceptations bancaires/CDOR en vigueur. La juste valeur des instruments dérivés est évaluée en actualisant les flux de trésorerie attendus selon les taux des contrats à terme sur acceptations bancaires à un mois/CDOR (niveau 2). La juste valeur marchande du contrat de swap de taux d'intérêt au 30 juin 2023 n'est pas significative.

La contrepartie éventuelle associée aux regroupements d'entreprises est payable en dollars américains en fonction de la réalisation de la croissance excédentaire par rapport à la marge brute sur douze mois pour les périodes de versement au titre de la clause d'indexation sur le résultat prenant fin les 1^{er} juillet 2023, 2024 et 2025. Elle est incluse dans le niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur. La juste valeur a été établie à 6 886 000 \$ (5 202 000 \$ US) en tenant compte des versements attendus au titre de la clause d'indexation sur le résultat, actualisés selon un taux d'actualisation ajusté au risque de 5,8 % au 30 juin 2023. Aucune modification importante n'a été apportée aux hypothèses pour le trimestre clos le 30 juin 2023.

La juste valeur de la dette à long terme portant intérêt à taux fixes est évaluée en actualisant les flux de trésorerie attendus selon les taux qui seraient actuellement offerts à la Société pour des dettes comportant les mêmes échéances et modalités (niveau 2). Tant au 30 juin 2023 qu'au 31 mars 2023, la Société a déterminé qu'il n'y avait aucun écart considérable entre la juste valeur de la facilité de crédit, des prêts garantis et des soldes de prix d'achat à payer et leur valeur comptable respective.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DES TRIMESTRES CLOS LES 30 JUIN 2023 ET 2022

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux) (non audités)

12. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable des passifs financiers inclus dans la dette à long terme, évalués au coût amorti :

Aux	30 juin	31 mars
	2023	2023
	\$	\$
Facilité de crédit	78 362	82 512
Prêts garantis	17 256	13 192
Prêts non garantis subordonnés ^{a)}	20 000	20 000
Soldes de prix d'achat à payer	11 861	11 993
	127 479	127 697

^{a)} Au 30 juin 2023, la juste valeur des prêts non garantis subordonnés, portant intérêt à des taux fixes, se chiffrait à environ 18 774 000 \$ (19 038 000 \$ au 31 mars 2023).